



Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

Conflit dans les Centres Prélèvements Service (CPS) : l'Administration joue la montre.

Le 29 octobre dernier, à l'occasion du groupe de travail national sur l'harmonisation indemnitaire présidé par Philippe RAMBAL, Directeur Adjoint, l'Administration a déclaré « avoir bien noté les préoccupations des agents des Centres Prélèvements Service ».

Mais la Direction Générale, malgré les demandes pressantes de F.O-DGFIP, a seulement indiqué que compte tenu de la complexité des sujets en débat (Emplois, conditions de travail, rémunérations...), elle avait besoin d'attendre les conclusions de l'audit en cours qui porte sur l'organisation et le fonctionnement des CPS. Ce n'est qu'à cette occasion qu'elle donnera une réponse sur l'ensemble des problèmes recensés. L'Administration renvoie donc la discussion à une réunion technique prévue pour le 11 décembre 2009.

S'agissant de la demande de prime annuelle, il est certes possible, si l'on écoute des propos du Directeur Adjoint, de penser qu'une réponse positive sera apportée sur le principe de la prime. Le plus important, à savoir son montant, reste à ce jour inconnu. Le retard apporté à toute annonce laisserait-il présager une réponse chiffrée en deçà des demandes.

Pour F.O-DGFIP, l'Administration doit maintenant répondre aux revendications clairement et fortement exprimées par les agents des CPS, fortement mobilisés le 12 octobre dernier.

Le Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques, premier à porter la revendication indemnitaire auprès du Directeur Général, ne pourra admettre que les attentes des personnels des Centres Prélèvements Services restent ignorées.

Paris, le 3 novembre 2009